



Actualités OFS

BFS Aktuell

Attualità UST

13 Protection sociale

Neuchâtel, 12.2011

Statistique suisse de l'aide sociale 2010

Stabilisation du taux d'aide sociale au niveau national – évolution différenciée au niveau cantonal

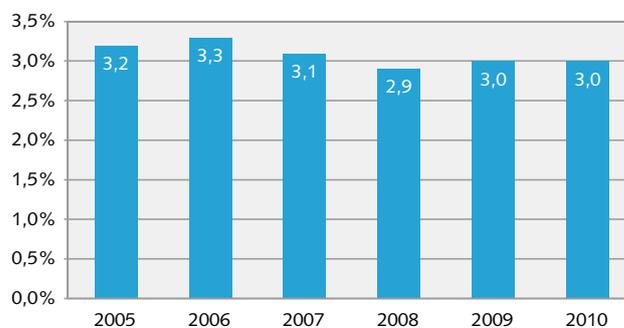
En 2010, 231'046 personnes ont touché des prestations d'aide sociale en Suisse. Le taux d'aide sociale se chiffrait ainsi à 3,0% comme l'année précédente. Dans certains cantons et selon la taille des communes, le nombre de personnes concernées et de dossiers traités a toutefois enregistré des variations parfois marquées. Par ailleurs, une tendance se confirme: l'amélioration de la situation professionnelle des bénéficiaires est de moins en moins à l'origine de la clôture de dossiers d'aide sociale.

Le taux d'aide sociale reste inchangé

Le taux suisse d'aide sociale est resté inchangé par rapport à 2009, se maintenant à 3,0%. En 2010, il y avait quelque 1000 bénéficiaires de l'aide sociale de plus que l'année précédente, un chiffre en hausse de 0,4%. Le nombre d'habitants ayant augmenté en 2010, cette légère progression du nombre des bénéficiaires n'a toutefois pas entraîné un accroissement du taux d'aide sociale.

Après avoir régulièrement baissé entre 2006 et 2008 puis augmenté de 0,1 point en 2009, le taux d'aide sociale s'est par conséquent stabilisé en 2010.

Taux d'aide sociale de la Suisse, de 2005 à 2010 G 1



Source: OFS, statistique de l'aide sociale 2010

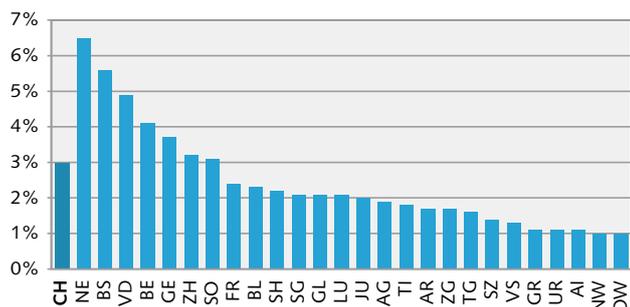
© OFS

Evolutions partiellement divergentes des taux d'aide sociale dans les cantons

Les cantons urbains (BS, GE, ZH) connaissent un taux d'aide sociale plus élevé que les cantons ruraux de Suisse centrale et de Suisse orientale. Certains cantons romands présentent par ailleurs des taux d'aide sociale supérieurs à ceux de cantons alémaniques structurellement semblables. Le canton de Neuchâtel affiche ainsi le taux le plus élevé de tous les cantons et le canton de Vaud occupe la troisième position.

Taux d'aide sociale par canton, en 2010

G 2



Source: OFS, statistique de l'aide sociale 2010

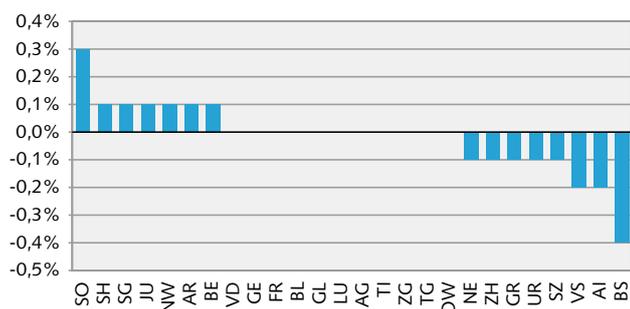
© OFS

Par rapport à l'année précédente, l'évolution au niveau cantonal des taux d'aide sociale a été irrégulière: si le taux n'a pas varié dans 11 cantons, il a en revanche augmenté dans 7 cantons et reculé dans 8 autres. Le canton de Soleure a enregistré la plus forte progression (0,3 point). En 2010, ce canton comptait près de 1000 personnes à l'aide sociale de plus qu'un an auparavant. Les cantons de Bâle-Ville et du Valais ont enregistré la plus forte baisse avec près de 600 bénéficiaires en moins dans les deux cas. Cette baisse a représenté 13% dans le canton du Valais et 5% dans le canton de Bâle-Ville.

Lorsque l'on compare les taux d'aide sociale, il convient de garder présentes à l'esprit les grandes différences qui existent entre les cantons pour ce qui est des prestations sous condition de ressources situées en amont de l'aide sociale (comme par exemple les avances sur pensions alimentaires, les allocations parentales et allocations de maternité, les aides au logement ou les aides cantonales aux chômeurs). Ces prestations, qui sont par exemple fortement développées dans les cantons de Genève et du Tessin, ont tendance à maintenir le taux d'aide sociale plus bas du fait qu'elles sont accordées avant cette dernière.

Evolution du taux d'aide sociale par canton, 2009-2010

G 3



Source: OFS, statistique de l'aide sociale 2010

© OFS

Augmentation du nombre des bénéficiaires de l'aide sociale dans les villes et les communes de taille moyenne et recul dans les grandes villes et les plus petites communes

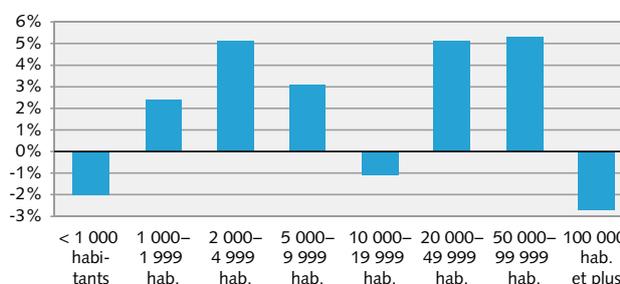
Si l'on considère l'évolution par commune du nombre des bénéficiaires de l'aide sociale par rapport à l'année précédente, on relève de nettes différences selon la taille de la commune: dans les groupes des plus petites et des plus grandes

communes, le nombre des bénéficiaires a le plus fortement diminué (de respectivement 2,0% et 2,7%). Toujours par rapport à l'année précédente, le recul de l'aide sociale dans les grandes villes a été particulièrement prononcé dans les villes de Zurich (de 5,2% à 4,9%) et de Bâle (de 6,4% à 6,0%). Certaines communes d'agglomération qui comptent une part croissante de groupes de personnes à risque (personnes élevant seules leurs enfants, étrangères sans diplôme professionnel, personnes au chômage) présentent des taux d'aide sociale plus élevés que les grandes villes, qui sont au centre de ces agglomérations (c'est particulièrement vrai pour Zurich, Genève, Bâle et Berne).

A la différence des grandes villes, les cités moyennes (20'000-99'999 habitants) ont enregistré une hausse d'environ 5% du nombre des bénéficiaires de l'aide sociale. Dans les petites et moyennes communes, l'augmentation a été plus faible.

Evolution des bénéficiaires de l'aide sociale selon la taille des communes, 2009-2010

G 4



Source: OFS, statistique de l'aide sociale 2010

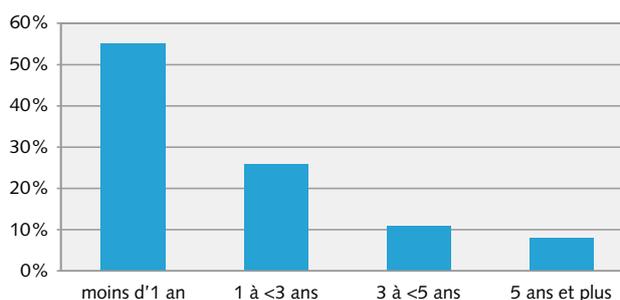
© OFS

Dossiers clos: en majorité des bénéficiaires de courte durée

En 2010, le nombre de dossiers clos s'est élevé à 46'042 pour l'ensemble de la Suisse. La durée moyenne de perception de l'aide (médiane) se chiffrait à 9 mois. La proportion de dossiers impliquant une durée moyenne de perception inférieure à un an est dès lors élevée: c'était le cas de plus de la moitié des dossiers clos (55,1%). Comme les années précédentes, les flux de nouveaux dossiers et de dossiers clos ont été relativement importants. Un quart des dossiers (26,0%) concernaient des personnes touchant l'aide sociale pendant un à trois ans. Dans près d'un cinquième des cas (18,9%), la durée de perception était supérieure à trois ans.

Part des dossiers clos selon la durée de perception de l'aide

G 5



Source: OFS, statistique de l'aide sociale 2010

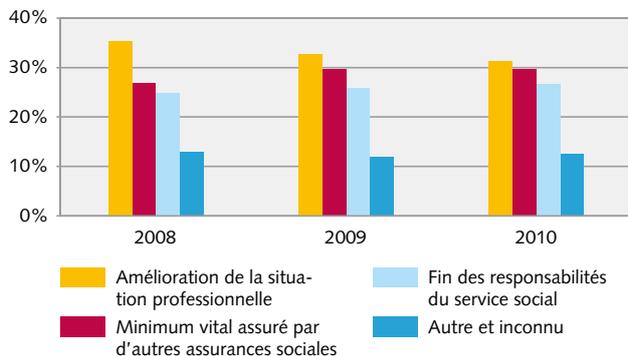
© OFS

De moins en moins de dossiers clos pour cause d'une meilleure situation professionnelle

Un dossier d'aide sociale peut être clos pour trois sortes de raisons: premièrement, la situation professionnelle du bénéficiaire peut s'être améliorée (suite à la reprise d'une activité rémunérée, à un salaire plus élevé, à une mesure d'emploi). Deuxièmement, d'autres prestations sociales, telles que les assurances sociales ou des prestations sous condition de ressources, peuvent prendre le relai de l'aide sociale. Troisièmement, il peut arriver que le service social qui traitait le dossier ne soit plus compétent parce que le bénéficiaire a changé de domicile, a rompu tout contact ou est décédé.

En 2010, près d'un tiers des dossiers (31,4%) ont été clos parce que la situation professionnelle des bénéficiaires s'était améliorée. Dans près d'un autre tiers des cas (29,7%), d'autres prestations sociales sous condition de ressources ou – bien plus souvent – des prestations des assurances sociales comme l'AVS ou l'AI ont remplacé l'aide sociale. Un peu plus d'un quart des dossiers (26,6%) ont été clos par les services sociaux parce que ces derniers n'avaient plus la compétence de les traiter. La raison la plus fréquente est le changement de domicile. Dans ce cas, les personnes concernées ne sont plus suivies par le service social qui était en charge de leur dossier, mais elles ne sortent pas obligatoirement de l'aide sociale.

Raisons de la clôture des dossiers, 2008–2010 G 6



Source: OFS, statistique de l'aide sociale 2010

© OFS

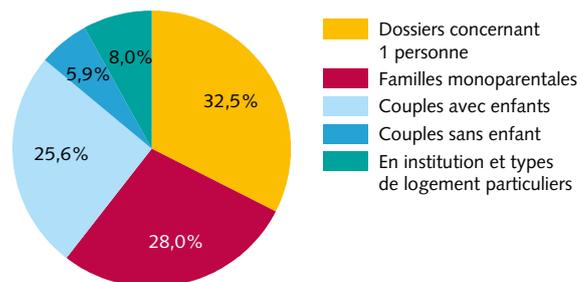
Depuis 2008, le nombre de dossiers clos en raison d'une amélioration de la situation professionnelle des personnes concernées n'a cessé de diminuer. Leur part représentait 31,4% en 2010 contre 35,4% en 2008. La baisse la plus forte a été enregistrée dans les années 2008 et 2009. Depuis 2008, le nombre des dossiers clos par des services sociaux qui n'avaient plus la compétence de les traiter a en revanche augmenté. Quant aux dossiers clos parce que l'aide sociale était remplacée par d'autres prestations sociales, leur nombre n'a presque pas varié par rapport à l'année précédente.

Les dossiers concernant une personne totalisent un tiers des bénéficiaires de l'aide sociale

En 2010, 231'046 personnes, correspondant à 138'556 dossiers, ont touché l'aide sociale. Un dossier ou unité d'assistance compte en moyenne 1,67 personne. Les unités d'assistance concernant seulement une personne sont les plus fréquentes (61,5%). Si l'on considère la totalité des bénéficiaires

de l'aide sociale, on constate que les dossiers englobant plusieurs personnes sont en augmentation. 28,0% des bénéficiaires étaient des enfants ou des mères, membres d'un ménage monoparental. Près de deux tiers d'entre eux sont des enfants et de jeunes adultes. Les unités d'assistance constituées d'un père élevant seul ses enfants restent plutôt l'exception.

Bénéficiaires de l'aide sociale selon la structure de l'unité d'assistance, en 2010 G 7



Source: OFS, statistique de l'aide sociale 2010

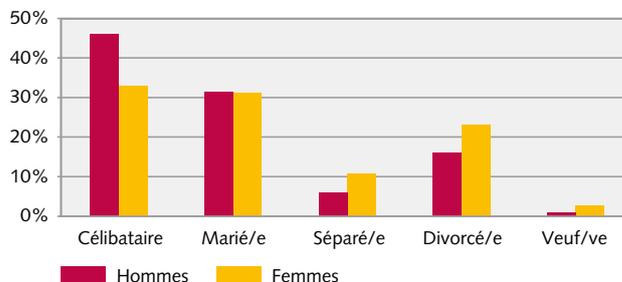
© OFS

Un quart des bénéficiaires (25,6%) vivaient dans un ménage de couple avec enfants, la moitié d'entre eux étant des enfants. 5,9% des personnes touchant l'aide sociale vivaient au sein d'un couple sans enfant. Enfin, 8,0% des bénéficiaires de l'aide sociale vivent dans un foyer ou disposent d'un mode de logement particulier (gratuit ou sans hébergement).

Les séparations et les divorces augmentent la probabilité de toucher l'aide sociale

Plus d'une personne sur quatre, âgée de 18 ans et plus et bénéficiaire de l'aide sociale (27,7%), vit séparée ou est divorcée. Les différences entre les sexes sont grandes: il y a près de deux fois plus de femmes que d'hommes parmi les personnes séparées (10,6% contre 5,9%) et environ une fois et demie plus de femmes parmi les divorcés (23,0% contre 15,9%).

Part des bénéficiaires de l'aide sociale de 18 ans et plus selon l'état civil, en 2010 G 8



Source: OFS, statistique de l'aide sociale 2010

© OFS

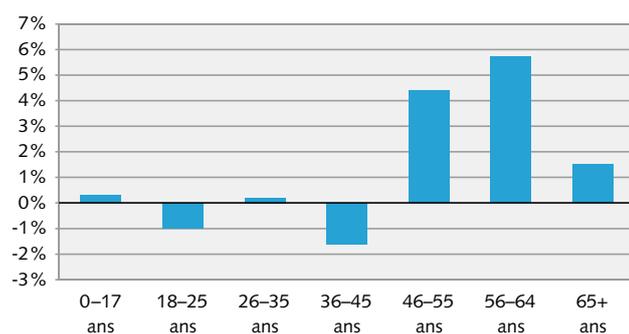
Si l'on considère le taux d'aide sociale selon l'état civil et le sexe, on obtient d'autres résultats que si on répartit les parts de bénéficiaires selon l'état civil. Le taux d'aide sociale des femmes divorcées se chiffre à 7,2%, celui des hommes à 6,8%.

Structure par âge inchangée: le nombre des jeunes bénéficiaires ne varie pas, celui des plus âgés augmente

43,2% des bénéficiaires de l'aide sociale sont des enfants ou de jeunes adultes de 25 ans au maximum. Leur nombre n'a pratiquement pas varié par rapport à l'année précédente. Il est néanmoins élevé en grande partie parce que les familles monoparentales courent un risque supérieur à la moyenne de dépendre de l'aide sociale.

Evolution des bénéficiaires de l'aide sociale par groupes d'âges, 2009–2010

G 9



Source: OFS, statistique de l'aide sociale 2010

© OFS

Le nombre des bénéficiaires de l'aide sociale plus âgés a par contre continué d'augmenter. On compte ainsi un peu plus de 900 bénéficiaires de plus (5,7%) parmi les personnes proches de la retraite (56–64 ans). Celles-ci présentent toutefois un taux d'aide sociale (2,3%) qui reste inférieur à la moyenne de 3,0%. Le groupe précédent des 46 à 55 ans s'est accru de 1400 personnes (4,4%). Son taux d'aide sociale de 3,2% est légèrement supérieur à la moyenne. Quant aux personnes de 65 ans et plus, elles représentent seulement une petite part des bénéficiaires de l'aide sociale parce qu'elles touchent les prestations complémentaires de l'Etat lorsqu'elles sont dans le besoin. Leur taux d'aide sociale est de ce fait plus faible et inférieur au taux national.

La statistique de l'aide sociale en bref

La statistique suisse de l'aide sociale relève les dossiers de personnes touchant au moins une fois par année civile des prestations financières de l'aide sociale et les membres de leur famille directement concernés par les prestations sociales perçues (conjoint, enfants du bénéficiaire, autres personnes à charge). Sur cette base, l'Office fédéral de la statistique (OFS) peut calculer des indicateurs permettant d'analyser la situation des bénéficiaires de l'aide sociale en Suisse et de mieux déterminer l'efficacité du système social et des prestations sociales. Les résultats de la statistique de l'aide sociale sont aussi utilisés dans le cadre de la péréquation financière et de la répartition des tâches entre Confédération et cantons (RPT).

Le taux d'aide sociale est l'indicateur le plus important de la statistique de l'aide sociale. Il correspond à la part de la population qui touche une aide sociale.

Les résultats de la statistique suisse de l'aide sociale de 2010 se fondent sur un relevé de données exhaustif dans tous les cantons.

Autres informations sur Internet

Portail statistique de l'OFS, protection sociale
www.bfs.admin.ch/bfs/portal/fr/index/themen/13.html
www.bfs.admin.ch/bfs/portal/fr/index/themen/13/03/03.html

Impressum

Editeur: Office fédéral de la statistique (OFS)

Conception, rédaction: Norbert Riesen

Série: Actualités OFS

Domaine: 13 Protection sociale

Layout: OFS, Section DIAM, Prépresse/Print

Traduction: Services linguistiques OFS

Renseignements: Office fédéral de la statistique, section Statistique de l'aide sociale, Norbert Riesen, tél. 032 713 65 78, e-mail: norbert.riesen@bfs.admin.ch

Pour commander: Numéro de commande: 767-1201, gratuit.

Tél.: 032 713 60 60. E-mail: order@bfs.admin.ch, fax: 032 713 60 61